

## Unanimité pour l'eau

PAR CATHY VERSINI

Il est assez rare de réunir autant de partenaires pour un projet commun. La signature du contrat de canal de Manosque (lire ci-contre) est à ce titre une belle réussite. Car elle rassemble, outre les acteurs économiques du territoire que sont EDF, l'agence de l'Eau et la Société du canal de Provence, l'ensemble des collectivités territoriales (Région, Département, 13 communes traversées par le canal) et l'Etat.

Malgré les divergences politiques bien réelles, 39 signataires en tout, qui se sont mis d'accord pour un programme d'opérations ambitieux. C'est qu'il s'agit ici de gérer la ressource en eau, avec une équation difficile, comme l'a souligné le directeur du canal de Provence: maintenir durablement ce service, sur le plan technique et financier. "Cela paraissait très compliqué, a rappelé Roland Aubert qui représentait le Conseil général, mais en Haute Provence, on est capable de faire des grandes choses tous ensemble." Ça ne coulait pourtant pas de source.

## LES ÉCHOS

## Les CIQ se penchent sur les déchets

Suite à des plaintes quant au traitement des ordures — notamment au centre ville où, faute de petites bennes, de gros camions dérangeaient les riverains depuis le début de l'été — les présidents des CIQ ont été invités à rencontrer les responsables du cen-

ENVIRONNEMENT / 39 partenaires ont signé le contrat de canal de Manosque. Une première en France

# Une synergie d'exception assure le devenir du canal de Manosque

Par Cathy Versini

cversini@laprovence-presses.fr

**L**a beauté de l'eau qui court, dès lors qu'elle est bien gérée - et par tous - est une image belle et rassurante" a souligné hier Michel Vauzelle lors de la signature de ce contrat unique, qui a réuni à la salle des Tilleuls tous les acteurs concernés, soit quelque 70 personnes. Le président de la Région (qui finance l'opération à hauteur de 22,6%) saluait ainsi l'à-propos du film -court-mais vivant- proje-

“Le canal n'est pas seulement l'affaire des arrosants, mais de tous ceux dont il traverse les territoires”

OLIVIER GIRARD, PRÉSIDENT DE L'A.S. DU CANAL DE MANOSQUE

té par l'association syndicale du Canal de Manosque (ASCM) pour présenter la démarche à l'assistance. Celui-ci met en scène les utilisateurs de cet ouvrage de 120 ans, qui parcourt 57 km depuis le barrage de l'Escale: jusqu'à Corbières, et distribue de l'eau brute pour l'irrigation agricole, mais aussi l'arrosage des jardins, l'alimentation des fontaines et des bassins communaux, sur environ 2600 hectares.

"Le canal n'est pas seulement l'affaire des arrosants, mais de tous ceux dont il traverse le territoire" a déclaré



► Ce contrat de canal, le premier entrepris et signé en France, va s'imposer comme un modèle. Parmi les 6 volets regroupant 40 opérations, la "valorisation récréative et culturelle" permettra notamment l'ouverture officielle des berges au public. / PHOTO ERIC CAMON

Olivier Girard, président de l'ASCM depuis 2003. La mise en œuvre de cette belle

idée a pris du temps... et de l'énergie pour rassembler les partenaires (lire ci-dessous),

ici particulièrement nombreux à s'engager. "Ce contrat va permettre d'opti-

miser le fonctionnement du canal et d'assurer son devenir. Après la charte de 2007, cette signature marque une étape importante puisque le projet entre désormais dans sa phase opérationnelle." Outre la desserte en eau, l'évolution future concerne notamment la viabilité financière, les économies d'eau, l'ouverture des berges au public, le transport des eaux pluviales... 40 opérations au total sont inscrites dans ce contrat, portées par 8 maîtres d'ouvrages et représentant un coût total de 11,4 M€. ■

## REPÈRES

► **170 km** : c'est le réseau secondaire de rigoles en fonctionnement que draine le canal, qui s'étire sur 57 km et dessert une zone de 2600 hectares.

► **13 communes** sont traversées par cet ouvrage de 120 ans: Château-Arnoux, Montfort, Peyruis, Ganagobie, Lurs, Niozelles, La Brillanne, Villeneuve, Volx, Manosque, Pier revert, Ste-Tulle et Corbières.

► **5ans** : c'est la durée du contrat, qui débute officiellement à partir d'août 2009.

► **11,47 M€** financés par les partenaires, parmi lesquels l'Agence de l'Eau (35,5%), la Région (22,6%), l'ASCM (17,6%), EDF (14%), l'Etat (2%).

► **3300** : c'est le nombre actuel d'adhérents du canal de Manosque.

Plus d'infos: <http://team.mayetic.com/canaldemanosque>